



الرابطة الوطنية لكرة اليد النسائية النشرية الرسمية **BULLETIN OFFICIEL**

رقم 01 بتاريخ 13 ديسمبر 2021 عدد الصفحات 25

مكتب الرابطة الوطنية لكرة اليد النسائية



BP 151 - Tunis Belvédère 1002
Maison des Fédérations Sportives 6ème étages Cité Olympique
Tel: +216 71 238 096

Email: lnhbf@federationhandball.tn P.FB : ligue nationale de handball féminin

محضر جلسة ع-01دد
بتاريخ الأربعاء 01 ديسمبر 2021

الحاضرون السيدات و السادة : لطفي المكني – الأسعد بن عطية – سامي عمار - عبد الباقي الرياحي – ليلي بن عباس
يعتذر عن الحضور : حاتم حندوس – كمال بلحاج

*جدول الأعمال :

- 1- افتتاح الجلسة
- 2- استعراض البريد الوارد
- 3- قرارات مكتب الرابطة

1- افتتاح الجلسة :

افتتح السيد لطفي لمكني رئيس الرابطة الوطنية لكرة اليد النسائية في حدود الساعة الخامسة بعد الظهر الاجتماع الأول للرابطة للموسم الرياضي 2021/2022. وفي مستهل كلمته رحب بكافة الحضور ثم استعرض جميع الأنشطة التي قامت بها الرابطة خلال الموسم المنقضي 2020/2021. وقد شكر جميع أعضاء الرابطة فردا فردا على المجهودات الجبارة التي بذلوها طيلة كامل الموسم الرياضي 2020/2021 رغم تفشي فيروس كورونا. هذا واستعرض روزنامة المرحلة الأولى من البطولة الوطنية لقسم النخبة حيث أعلم الجميع أنها ستطلق يوم 25 ديسمبر 2021. إثر ذلك أعطى الكلمة لكافة الحاضرين تباعا حيث قدموا جميع ملاحظاتهم الايجابية منها والسلبية بخصوص سير الموسم الرياضي المنقضي ومقترحاتهم بالنسبة للموسم الرياضي الجديد 2021/2022. وفي الختام تمنى رئيس الرابطة لكافة مسؤولي الأندية موسما رياضيا ناجحا من جميع النواحي وأن تدور جميع المقابلات في كنف الروح الرياضية .

2- استعراض البريد :

الواردات :

- مكتوب وارد من جمعية المنزه الرياضي حول اجراء مباراة ودية ضد جمعية النور الرياضي صنف "كبريات"
 - مكتوب وارد من الجامعة التونسية لكرة اليد حول تسهيل مهام مندوبي الرياضة المدنية
- الصادرات :

- بلاغ مرسل الى كافة الأندية المنتمية لقسم النخبة حول الاجتماع الفني لتقديم القانون الرياضي وعملية القرعة الخاصة برونزنامة بطولة الموسم الرياضي 2021-2022 .

- بلاغ مرسل الى كافة الأندية المنتمية الى قسم النخبة والقسم الوطني "أ" حول الاجتماع الفني لتقديم القانون الرياضي للموسم 2021-2022 .

3 - قرارات مكتب الرابطة:

قرر مكتب الرابطة تعيين السيدة ليلي بن عباس نائبا لرئيس الرابطة الوطنية لكرة اليد النسائية ابتداء من تاريخ 1 ديسمبر 2021.

REGLEMENT SPORTIF SENIORS DAMES

DIVISION «ELITE» DAMES SAISON 2021-2022

1 PREAMBULE.

- Le Présent Règlement Sportif a été élaboré et arrêté conformément aux prescriptions réglementaires, disciplinaires et sportives dictées par les règlements généraux de la Fédération Tunisienne de Handball (FTHB).
- Le Présent Règlement Sportif est un extrait des prescriptions dictées par les Règlements Généraux de la Fédération Tunisienne de Handball (FTHB). L'interprétation et l'exécution du présent Règlement Sportif se feront conformément aux Règlements Généraux en question qui demeurent la principale référence opposable aux Clubs conformément à ce qui est de droit.
- Les cas non prévus par le présent Règlement Sportif sont de la compétence exclusive du Bureau Fédéral. Toute imprécision du présent Règlement Sportif ou tout silence de ses dispositions, devra être tranchée en premier et dernier ressort par le Bureau Fédéral suivant son propre pouvoir discrétionnaire.

2 LES EPREUVES DE LACOMPETITION

La saison sportive 2021-2022 connaîtra trois compétitions officielles (Participation officielle).

- Le Championnat de Tunisie,
- La Coupe de Tunisie,
- La coupe de la ligue

Ces compétitions seront programmées et arrêtées conformément au calendrier général établi parla FTHB et la LNHBF.

LE CHAMPIONNAT DE TUNISIE 2021-2022

Le championnat de Tunisie 2021-2022 se déroule sans le cumul des points entre les cadettes et les séniors dames qui seront reporté pour la saison 2022/2023.

Le Championnat de Tunisie 2021 / 2022 se déroule en trois phases :

- **Une première phase :** sous forme de championnat tous contre tous en aller et retour, en quatre poules équivalentes de 4 équipes chacune.
- **La seconde phase :** A l'issue de la première phase, les équipes, selon leurs classements respectifs, seront engagées dans les groupes suivants:

Play Off : les 1^{er}, et 2^{ème}, des quatre poules constitueront un groupe formé de huit équipes et joueront le Play off en deux poules de 4 équipes chacune.

Play Out : les 3^{ème} et 4^{ème}, des quatre poules aux quelles seront ajoutées les 4 équipes classées premières des quatre poules de la première phase nationale A formeront deux poules équivalentes des six équipes chacune qui participeront au Play-out.

- **La troisième phase :** ou **Super Play off** Les deux équipes classées en premiers de leurs poules (A et B) Play-off seront qualifiées à cette phase.

2.1.1 CONCEPTION DU CALENDRIER PREMIERE PHASE:

NIVEAUX DE PERFORMANCE SELON LE CLASSEMENT SAISON 2020-2021								
	Classe	Club	Classe	Club	Class	Club	Classe	Club
NIV1	1A	ESRJ	2A	ASFTeb	3A	CA	4A	CSFMok
NIV2	5A	EMS	6A	ASFSah	7A	OMB	8A	CSFBiz
NIV3	1A (playout)	MSHBF	1B (playout)	OG	1C (playout)	EZHB	1D (playout)	CSMa
NIV4	2A (playout)	ASM	2B (playout)	ASFTaz	2C (playout)	ASFZag	2D (playout)	ASFMah

- Un tirage au sort sera effectué par niveau pour placer chaque équipe d'un niveau de performance (*en se basant sur le classement de la saison précédente*) dans une poule de manière que chaque poule sera constituée 4 équipes dont chacune est issue d'un niveau de performance.
- Sera attribué un numéro de 1 à 4 pour chaque équipe d'une même poule selon leur niveau de performance.

	POULEA	POULEB	POULE C	POULE D
NIVEAU1	A1 :	B1:	C1 :	D1:
NIVEAU2	A2 :	B2:	C2 :	D2:
NIVEAU3	A3 :	B3 :	C3:	D3:
NIVEAU4	A4 :	B4 :	C4:	D4:

Les équipes seront placées dans cette matrice conformément à leurs numéros respectifs à l'issue du tirage au sort.

	POULEA		POULEB		POULEC		POULE D	
	M1	M2	M1	M2	M1	M2	M1	M2
J1	A1:A4	A2:A3	B1:B4	B2:B3	C1 :C4	C2 : C3	D1:D4	D2:D3
J2	A3:A1	A4:A2	B3:B1	B4:B2	C3: C1	C2 :C4	D3:D1	D4:D2
J3	A1:A2	A3:A4	B1:B2	B3:B4	C1: C2	C3 :C4	D1:D2	D3:D4

2.1.1 ATTRIBUTION DES POINTS ET CLASSEMENT DURANT LA PREMIÈRE PHASE :

Le système d'attribution des points est le suivant:

2.1.2.1 ATTRIBUTION DES POINTS

- Match gagné: 3 points
- Matchs Nul : 2 points
- Match Perdu: 1 point
- Forfait ou pénalité: 0 point (Score 0- 6 en faveur de l'équipe adverse)

2.1.2.2 CLASSEMENT:

Le classement est établi selon la somme des points totalisés par chaque équipe et qui lui sont Attribués sur la base des résultats enregistrés à chaque rencontre..

En cas d'égalité entre deux équipes ou plus, il sera procédé différemment selon si le classement est provisoire ou final :

2.1.2.2.1 CAS D'ÉGALITÉ AU CLASSEMENT PROVISOIRE:

Lors du classement provisoire (avant la dernière journée du championnat «Aller et Retour»):

Recourir au goal différence sur tous les matchs joués.

Si l'égalité persiste, recours à la meilleure attaque sur tous les matchs joués.

Si l'égalité persiste, le classement se fera avec la mention ex æquo par ordre alphabétique.

2.1.2.2.2 CAS D'ÉGALITÉ AU CLASSEMENT FINAL

En cas d'égalité des points à l'issue de la dernière journée retour de la 1^{ère} phase entre deux ou plusieurs équipes, il sera fait application des dispositions particulières suivantes:

1. Du nombre de points cumulé obtenus lors de leurs confrontations directes de l'aller et du retour de la première phase des matchs joués.
2. En cas d'égalité il sera fait application du meilleur goal différence de leurs confrontations directes de l'aller et du retour des matchs joués (buts marqués moins buts encaissés) de la première phase.
3. Si l'égalité persiste, l'équipe ayant marqué le plus de buts chez l'adversaire dans les rencontres de leurs confrontations directes, sera la mieux classée. Seront pris en considération les rencontres joués.
4. Si l'égalité persiste il sera fait application du meilleur goal différence dans tous les matchs joués
5. Si l'égalité persiste il sera fait application de la meilleure attaque durant tous les matchs joués dans cette phase.
6. Si l'égalité persiste toujours le classement se fera par tirage au sort.
7. **NB :** Si l'égalité concerne trois équipes ou plus et que lors d'une étape l'une des équipes se détache et que l'égalité continue à persister entre le reste des équipes, le départage se fera en revenant depuis le début de la procédure (point n°1).

2.2 DEUXIÈME PHASE:

A l'issue des 6 journées de la première phase du championnat 2020-2021, les équipes, selon leurs classements respectifs, seront engagées dans les groupes suivants:

- 1^{er} et 2^{ème} au Play off
- 3^{ème} et 4^{ème} au Play out

2.2.1 PLAY OFF

Les équipes classées 1^{ère}, et 2^{ème} de leurs (4) poules respectives, seront qualifiées au PlayOff qui se jouera sous forme de championnat tous contre tous en aller et retour en 2 poules de quatre

Les équipes seront désignées par un symbole selon le classement final en première phase dans leurs poules respectives et ce comme suit:

	Poule A	PouleB
1er	1A	2A
2 ^{ème}	2B	1B
3 ^{ème}	1C	2C
4 ^{ém}	2D	1D

2.2.1.1 CALENDRIER

Les équipes, selon leur classement en première phase, par référence au total des points, seront placées dans le schéma de compétition ci- dessous qui donnera lieu au calendrier.

POULEA			
Journée1	1A : 2D	2B : 1C	
Journée2	1C : 1A	2D : 2B	
Journée3	1A : 2B	1C : 2D	

POULEB			
Journée1	2A : 1D	1B : 2C	
Journée2	2C : 2A	1D : 1B	
Journée3	2A : 1B	2C : 1D	

A l'issue de cette phase:

- Les 2 équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de leurs poules respectives sont qualifiées au super Play off.
- Les 3 premières équipes des deux poules (A et B) demeurent en "Elite" pour la saison 2022-2023.
- Les équipes classées 4^{ém} poule A – (7^{ème}) et 4^{ém} poule B - (8^{ème}) joueront un match barrage sur terrain neutre contre les équipes classées deuxièmes de leurs poules respectives en Payout.
(7^{ème} contre 2^{ém} poule A et 8^{ém} contre 2^{ém} poule B)

2.2.2 PLAY OUT

Les équipes classées 3^{ém} et 4^{ém} de leurs poules respectives lors de la 1^{er} phase disputeront le Play- Out.

A ces équipes s'ajoutent les équipes classées 1^{ères} de leurs poule (A-B-C-D) respective lors de la première phase de la division nationale A.

- Le Play out se jouera sous forme de championnat tous contre tous en aller et retour en deux poules de 6 équipes.
- Sera attribué à chaque équipe un symbole selon son classement final en première phase.

- Les poules seront construites par tirage au sort en se basant sur les niveaux de performance suivants :

	Poule A	PouleB
NIVEAU1	3A	3B
NIVEAU2	3C	3D
NIVEAU3	4C	4D
NIVEAU4	4A	4B
NIVEAU5	1A(NationaleA)	1B(NationaleA)
NIVEAU6	1C(NationaleA)	1D(NationaleA)

Les équipes seront réparties en poules par tirage au sort.

2.2.2.1 CALENDRIER

Les équipes, selon leur classement en première phase, seront placées dans le schéma de compétition ci- dessous qui donnera lieu au calendrier suivant:

Constitution des poules:

NIVEAUX DE PERFORMANCE	POULEA	POULEB
1	A1	B1
2	A2	B2
3	A3	B3
4	A4	B4
5	A5	B5
6	A6	B6

Ces équipes selon leur position dans la poule seront places dans la matrice du calendrier suivant :

POULEA			
J1	A1:A4	A2: A6	A3: A5
J2	A4:A2	A5: A1	A6: A3
J3	A1:A6	A2: A3	A4: A5
J4	A2:A5	A3: A1	A6: A4
J5	A5:A6	A3: A4	A1: A2

POULE B			
J1	B1:B4	B2: B6	B3: B5
J2	B4:B2	B5: B1	B6: B3
J3	B1:B6	B2: B3	B4: B5
J4	B2:B5	B3: B1	B6: B4
J5	B5:B6	B3: B4	B1: B2

A l'issue de cette phase «PlayOut »:

- Les équipes classées premières de leurs poules respectives demeureront en division élite pour la saison 2022-2023.
- Les équipes classées deuxièmes de leurs poules respectives disputeront le barrage sur terrain neutre pour deux places à la division élite pour la saison 2022-2023.
7^{ème} Play-off (poule A) contre 2^{ème} (Play-out) Poule A et 8^{ème} Play-off (poule B) contre 2^{ème} (Play-out) Poule B
- Les équipes classées 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} de leurs poules respectives évolueront en Nationale A pour la saison 2022-2023.
- Les deux équipes classées 6^{ème} du Play-out disputeront le barrage avec les deux équipes classées 2^{ème} de leurs poules respectives du play-off de la nationale A pour demeurer en Nationale A ou être reléguées en Nationale B (6^{ème} A contre 2^{ème} A et 6^{ème} B contre 2^{ème} B).

2.2.3 ATTRIBUTION DES POINTS ET CLASSEMENT DURANT LA DEUXIEME PHASE:

2.2.3.1 ATTRIBUTION DES POINTS

Le système d'attribution des points est le suivant:

- Match gagné: 3 points
- Matchs Nul : 2points
- Match Perdu: 1point
- Forfait ou pénalité: 0point (Score 0- 6 en faveur de l'équipe adverse)

2.2.3.2 CLASSEMENT:

Le classement est établi par référence à la somme des points obtenus par chaque équipe selon ses résultats à chaque rencontre durant la deuxième phase de la compétition.

En cas d'égalité entre deux équipes ou plus, il sera procédé différemment selon le classement est provisoire ou final :

2.2.3.2.1 CAS D'EGALITE AU CLASSEMENT PROVISOIRE:

Lors du classement provisoire avant la dernière journée du championnat aller et retour de la deuxième phase établit en tenant compte des confrontations durant la deuxième phase

Recourir au goal différence sur tous les matchs joués lors de cette deuxième phase

Meilleure attaque sur tous les matchs joués lors de cette deuxième phase.

Si l'égalité persiste, le classement se fera avec la mention ex aequo par ordre alphabétique.

2.2.3.2.2 CAS D'EGALITE AU CLASSEMENT FINAL :

En cas d'égalité de points à l'issue de la dernière journée retour de cette phase entre deux ou plusieurs équipes,

il sera fait application des dispositions particulières suivantes :

1. Du nombre de points obtenus lors de leurs confrontations directes de l'aller et du Retour lors de cette deuxième phase.
2. En cas d'égalité il sera fait application du meilleur goal différence de leurs confrontations directes de l'aller et du retour (buts marqués moins buts encaissés) de cette deuxième phase de la compétition.
3. Si l'égalité persiste, l'équipe ayant marqué le plus de buts chez l'adversaire dans leurs confrontations directes, sera la mieux classée, (*somme des buts marqués lors des matches en déplacement pour le cas de l'égalité de plus que deux équipes*)
4. Si l'égalité persiste il sera fait application du meilleur goal différence de toutes les rencontres disputées Durant cette deuxième phase.
5. Si l'égalité persiste il sera fait application de la meilleure attaque dans toutes les rencontres disputées durant cette deuxième phase.
6. Si l'égalité persiste encore le départage se fera par référence du nombre de points obtenus lors de la première phase de la compétition.
7. Si l'égalité persiste il se fera application du meilleur goal différence de toutes les rencontres disputés lors de la première phase.
8. Si l'égalité persiste il sera fait application du meilleur goal différence de toutes les rencontres disputées durant cette deuxième phase.
9. Si l'égalité persiste toujours le classement se fera par tirage au sort.
NB : Si l'égalité concerne trois équipes ou plus et que lors d'une étape l'une des équipes se détache et que l'égalité continue à persister entre le reste des équipes, le départage se fera en revenant depuis le début de la procédure (point n°1).

2.3 TROISIEME PHASE : SUPER PLAYOFF:

Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de leurs poules respectives (1A 2A et 1B 2B) participeront au super Play off qui se jouera sous forme de championnat en aller et retour conformément au calendrier suivant:

Journées	Match1	Match2
Journée 1	1A :2B	2A:1B
Journée 2	2A :1A	1B:2B
Journée 3	2B :2A	1A:1B

A L'ISSUE DE CETTE PHASE, L'ÉQUIPE CLASSÉE PREMIÈRE REMPORTE LE TITRE DE CHAMPION DE TUNISIE POUR LA SAISON SPORTIVE 2021-2022.

2.2.4 ATTRIBUTION DES POINTS ET CLASSEMENT DURANT LA TROISIEME PHASE:

2.2.4.1 ATTRIBUTION DES POINTS

Le système d'attribution des points est le suivant :

- Match gagné : 3 points
- Matches Nul : 2 points
- Match Perdu : 1 point
- Forfait ou pénalité : 0 point (Score 0- 6 en faveur de l'équipe adverse)

2.2.4.2 CLASSEMENT:

Le classement est établi par référence à la somme des points obtenus par chaque équipe selon ses résultats à chaque rencontre durant la deuxième phase de la compétition.

En cas d'égalité entre deux équipes ou plus, il sera procédé différemment selon si le classement est provisoire ou final :

2.2.3.2.3 CAS D'EGALITE AU CLASSEMENT PROVISOIRE:

Lors du classement provisoire (avant la dernière journée du championnat « Aller et Retour » de la 3ème phase) s'établi en tenant compte des confrontations durant la 3ème phase :

Recourir au goal différence sur tous les matchs joués lors de cette troisième

Meilleure attaque sur tous les matchs joués lors de cette troisième phase.

Si l'égalité persiste, le classement se fera avec la mention Exe quo par ordre alphabétique.

2.2.3.2.4 CAS D'EGALITE AU CLASSEMENT FINAL :

En cas d'égalité de points à l'issue de la dernière journée retour de cette phase entre deux ou plusieurs équipes, il sera fait application des dispositions particulières suivantes :

1. Du nombre de points obtenus lors de leurs confrontations directes de l'aller et du Retour lors de cette phase.
 2. En cas d'égalité il sera fait application du meilleur goal différence de leurs confrontations directes de l'aller et du retour (buts marqués moins buts encaissés) de cette phase de la compétition.
 3. Si l'égalité persiste, l'équipe ayant marqué le plus de buts chez l'adversaire dans leurs confrontations directes, sera la mieux classée, (*somme des buts marqués lors des matches en déplacement pour le cas de l'égalité de plus que deux équipes*)
 4. Si l'égalité persiste il sera fait application du meilleur goal différence de toutes les rencontres disputées durant cette phase.
 5. Si l'égalité persiste il sera fait application de la meilleure attaque dans toutes les rencontres disputées durant cette phase.
 6. Si l'égalité persiste encore le départage se fera par référence du nombre de points obtenus lors de la première phase de la compétition.
 7. Si l'égalité persiste il sera fait application du meilleur goal différence de toutes les rencontres disputées durant cette phase.
 8. Si l'égalité persiste toujours le classement se fera par tirage au sort.
- NB : Si l'égalité concerne trois équipes ou plus et que lors d'une étape l'une des équipes se détache et que l'égalité continue à persister entre le reste des équipes, le départage se fera en revenant depuis le début de la procédure (point n°1).

3 REMARQUES GENERALES

1. Tous les matchs du championnat de la division nationale « ELITE » seniors dames ainsi que les matchs de la Coupe de Tunisie seront désignés dans des salles. Les clubs ne disposant pas de salles recevront dans les plus proches salles disponibles.
2. Les finales de la coupe de la fédération, de la coupe de la ligue se dérouleront sur des salles neutres choisis par la Fédération Tunisienne de Handball.
3. Tout match de Championnat reporté pour une raison quel conque sera joué au cours de la même semaine ou au cours de la semaine qui suit selon la disponibilité du calendrier général dans la même salle ou dans la salle la plus proche (**en cas d'indisponibilité de la salle**).
4. Pendant les trois dernières journées pour chacune des deux phases aucun motif ne sera pris en considération pour toute demande de report d'une rencontre. L'équipe défaillante perdra son match par forfait, sauf cas de force majeure accepté par le bureau de la Ligue NHBF.
5. Le principe est qu'aucune modification du calendrier général ne sera introduite pour les compétitions internationales des clubs si celles-ci ne sont pas programmées à des dates précises au préalable.
6. Le démarrage de la phase retour ne se fait qu'après la mise à jour de tous les matchs de la phase aller et de l'homologation de leurs résultats respectifs
7. Organisation et autres prédispositions :
Les obligations relatives à l'organisation incombent aux clubs recevant ou désignés en premier. Ces obligations comportent outre celles stipulées aux règlements généraux de la FTHB, les obligations suivantes :

3.1 OBLIGATION D'INFORMATION

Le club recevant ou désigné en premier est tenu d'envoyer au plus tard une heure après la fin de la rencontre la feuille de match au siège de la Ligue NHBF pour les matchs de Championnat sur le mail ou par Fax N° 71238096 et au siège de la fédération pour les matchs de Coupe sur le mail : contact@federationhandball.tn ou par Fax n°71282566

Les correspondances de la Ligue Nationale de HBF ne se feront qu'aux adresses mail délivrées par les clubs.

3.1.1 BILLETTERIE :

Selon Règlements généraux de la FTHB.

3.1.2 OBLIGATION DE SECURITE ET DE COUVERTURE SANITAIRE:

Les frais relatifs à l'assistance en matière de sécurité et de santé (Application du protocole sanitaire) sont à la charge du club recevant.

3.1.3 OBLIGATION ENVERS LE SERVICE DE CONTROLE ANTIDOPAGE:

Le club recevant doit mettre à la disposition de l'équipe du contrôle antidopage de l'Agence Nationale Anti-dopage un local ainsi que la quantité de boissons indiquée en pareilles circonstances.

3.1.4 OBLIGATION ENVERS LES TECHNICIENS VIDEO.

Le club recevant est tenu d'autoriser l'accès à la salle aux techniciens vidéo mandatés par la Fédération ou la Ligue NHBF pour assurer la couverture vidéo de la rencontre et doit tout mettre en œuvre pour leur faciliter l'exécution de leur mission. Les techniciens vidéo accrédités seront munis d'une carte délivrée par la Fédération ou le cas échéant d'un ordre de mission délivré par la FTHB / LNHBBF.

3.1.5 OBLIGATION ENVERS LES MEDIAS

Le club recevant est tenu d'autoriser l'accès à la salle aux medias (journalistes, commentateurs et techniciens) des différentes medias sur présentation de leurs cartes ou le cas échéant d'un ordre de mission délivré par la FTHBF.

NB : MATCH PERDU PAR PENALITE + AMENDE POUR TOUTE INFRACTION EVENTUELLEMENT COMMISE PAR LES CLUBS A L'ENCONTRE DES REPRESENTAN DES MEDIAS.

REGLEMENT SPORTIF SENIORS DAMES

DIVISION NATIONALE « A » DAMES SAISON 2021- 2022

1 Préambule

- Le Présent Règlement Sportif a été élaboré et arrêté conformément aux prescriptions réglementaires, disciplinaires et sportives édictées par les règlements généraux de la FTHB.
- Le Présent Règlement Sportif est un extrait des prescriptions édictées par les Règlements Généraux de la Fédération Tunisienne de Handball(FTHB).L'interprétation et l'exécution du présent Règlement Sportif se feront conformément aux Règlements Généraux en question qui demeurent la principale référence opposable aux Clubs conformément à ce qui est de droit.
- Les cas non prévus par le présent Règlement Sportif sont de la compétence exclusive du Bureau Fédéral. Toute imprécision du présent Règlement Sportif ou tout silence de ses dispositions, devra être tranchée en premier et dernier ressort par le Bureau Fédéral suivant son propre pouvoir discrétionnaire.

2 LES EPREUVES DE LACOMPETITION

La saison sportive 2021-2022 connaîtra trois compétitions officielles:

- Le Championnat de la division Nationale A et accession à la division d'élite féminine.
- La Coupe de Tunisie,

Ces compétitions seront programmées et arrêtées conformément au calendrier général établi par la FTHB et la LNHBF.

La participation au Championnat de la division nationale A et à la Coupe de Tunisie est obligatoire.

2.1 LECHAMPIONNAT DE DIVISION NATIONALEA 2021-2022

Le championnat de division nationale A féminine 2021-2022 se déroule en deux phases:

- **Une première phase** sous forme de championnat tous contre tous en aller et retour, en quatre poules équivalentes de 4 équipes chacune.
- **La seconde phase** : A l'issue de la première phase, les équipes, selon leurs classements respectifs, seront engagées dans les groupes suivants:

Les équipes classées premières de leurs poules respectives évolueront en deuxième Phase au Play out de la division Elite.

- **Play Off** : les équipes classées 2ème , 3ème et 4ème de chaque poule constitueront deux groupes formé de six équipes chacune (A-C) et (B-D) et joueront le Play off.

2.1.1 CONCEPTION DU CALENDRIER 1^{er} PHASE:

Niveau1	RM	ASFTaz	ASFSay	ASEA
Niveau2	ASRDj	ASFMTem	ANFZ	ASFToz
Niveau3	AH	ASFGab	MS	AFKass
Niveau4	ASFHlif	ASFMed	WT	

- Un tirage au sort sera effectué par niveau pour placer chaque équipe d'un niveau de performance (*en se basant sur le classement de la saison précédente*) dans une poule de manière que trois poules sera constituée 4 équipes et 1 poule de trois équipes, dont chacune est issue d'un niveau de performance.
- Sera attribué un numéro de 1 à 4 pour chaque équipe d'une même poule selon leur niveau de performance.

	POULE A	POULE B	POULE C	POULE D
NIVEAU 1	A1:ASEA	B1:ASFSa	C1:RM	D1:ASFMo
NIVEAU 2	A2:ASFToz	B2:ASFNZa	C2:ASRDj	D2:ASFMTe
NIVEAU 3	A3:ASFKa	B3:ASFGa	C3:AH	D3:MS
NIVEAU 4	A4:WT	B4:ASFMed	C4:-----	D4:ASHLif

Les équipes seront placées dans cette matrice conformément à leurs numéros respectifs à l'issus du tirage au sort.

POULE A			POULE B		
	MATCH 1	MATCH 2		MATCH 1	MATCH 2
journée 1	A1:A4	A2:A3	journée 1	B1:B4	B2:B3
Journée 2	A3:A1	A4:A2	Journée 2	B3:B1	B4:B2
Journée 3	A1:A2	A3:A4	Journée 3	B1:B4	B3:B4

POULE C			POULE D		
	MATCH 1	MATCH 2		MATCH 1	MATCH 2
journée 1	C1: Expt	C2 : C3	journée 1	D1:D4	D2:D3
Journée 2	C3: C1	C2 :Expt	Journée 2	D3:D1	D4:D2
Journée 3	C1: C2	C3 : Expt	Journée 3	D1:D2	D3:D4

2.1.2 ATTRIBUTION DES POINTS ET CLASSEMENT DURANT LA 1^{er} PHASE:

Le système d'attribution des points est le suivant:

2.1.2.1 ATTRIBUTION DES POINTS

- Match gagné:3 points
- Matchs Nul : 2 points
- Match Perdu: 1 point
- Forfait ou pénalité : 0 point (Score 0- 6 en faveur de l'équipe adverse)

2.1.2.2 CLASSEMENT :

Le classement est établi selon la somme des points totalisé par chaque équipe et qui lui sont attribués sur la base des résultats enregistrés à chaque rencontre.

En cas d'égalité entre deux équipes ou plus, il sera procédé différemment selon si le classement est provisoire ou final :

2.1.2.2.1 CAS D'ÉGALITÉ AU CLASSEMENT PROVISOIRE :

Lors du classement provisoire (avant la dernière journée du championnat « Aller et Retour »):

1. Recourir au goal différence sur tous les matchs joués des seniors et des cadettes.
2. Si l'égalité persiste, recours à la meilleure attaque sur tous les matchs joués des seniors et des cadettes.
Si l'égalité persiste, le classement se fera avec la mention ex æquo par ordre alphabétique.

En cas d'égalité de points à l'issue de la dernière journée retour de la 1^{ère} phase entre deux ou plusieurs équipes, il sera fait application des dispositions particulières suivantes :

1. Du nombre de points cumulés obtenus lors de leurs confrontations directes de l'aller et du Retour de la première phase des matchs des seniors et des cadettes.
2. En cas d'égalité il sera fait application du meilleur goal différence de leurs confrontations directes de l'aller et du retour des matchs des seniors et des cadettes (buts marqués moins buts encaissés) de la première phase.
3. Si l'égalité persiste, l'équipe ayant marqué le plus de buts chez l (es)'adversaire (s) dans les rencontres de leurs confrontations directes, sera la mieux classée. Seront pris en considération les rencontres des seniors et des cadettes.
4. Si l'égalité persiste il sera fait application du meilleur goal différence dans tous les matchs des seniors et des cadettes joués durant cette phase.
5. Si l'égalité persiste il sera fait application de la meilleure attaque durant tous les matchs, joués par les seniors et les cadettes, dans cette phase.
6. Si l'égalité persiste toujours le classement se fera par tirage au sort.
7. NB : Si l'égalité concerne trois équipes ou plus et que lors d'une étape l'une des équipes se détache et que l'égalité continue à persister entre le reste des équipes, le départage se fera en revenant depuis le début de la procédure (point n°1)

2.1.2.2.1 CAS D'ÉGALITÉ AU CLASSEMENT FINAL

En cas d'égalité de points à l'issue de la dernière journée retour de la 1^{ère} phase entre deux ou plusieurs équipes, il sera fait application des dispositions particulières suivantes:

1. Du nombre de points cumulés obtenus lors de leurs confrontations directes de l'aller et du Retour de la première phase des matchs des seniors et des cadettes.
 2. En cas d'égalité il sera fait application du meilleur goal différence de leurs confrontations directes de l'aller et du retour des matchs des seniors et des cadettes (buts marqués moins buts encaissés) de la première phase.
 3. Si l'égalité persiste, l'équipe ayant marqué le plus de buts chez l (es)'adversaire (s) dans les rencontres de leurs confrontations directes, sera la mieux classée. Seront pris en considération les rencontres des seniors et des cadettes.
 4. Si l'égalité persiste il sera fait application du meilleur goal différence dans tous les matchs des seniors et des cadettes joués durant cette phase.
 5. Si l'égalité persiste il sera fait application de la meilleure attaque durant tous les matchs , joués par les seniors et les cadettes , dans cette phase.
 6. Si l'égalité persiste toujours le classement se fera par tirage au sort.
 7. **NB :** Si l'égalité concerne trois équipes ou plus et que lors d'une étape l'une des équipes se détache et que l'égalité continue à persister entre le reste des équipes, le départage se fera en revenant depuis le début de la procédure (point n°1).
- 2.2 Deuxième phase:**
A l'issue des 6 journées de la première phase du championnat 2020-2021, les équipes, selon leurs classements respectifs, seront engagées dans les groupes suivants.

2.2.1 PLAY OFF

Les équipes classées 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} de leurs poules respectives seront qualifiées au Play Off qui se jouera sous forme de championnat tous contre tous en aller et retour.

Les équipes seront désignées par un symbole selon le classement final en première phase dans leurs poules respectives et ce comme suit :

	Poule 1	Poule B
1 ^{er}	2A	2B
2 ^{ème}	2C	2D
3 ^{ème}	3C	3D
4 ^{ème}	3A	3B
5 ^{ème}	4A	4B
6 ^{ème}	4C	4D

2.2.2 ATTRIBUTION DES POINTS ET CLASSEMENT DURANT LA 2^{ém} PHASE:

2.2.2.1 ATTRIBUTION DES POINTS

Le système d'attribution des points est le suivant:

Pour les seniors:

- Match gagné: 3 points
- Matchs Nul : 2 points
- Match Perdu: 1 point
- Forfait ou pénalité : 0 point (Score 0- 6 en faveur de l'équipe adverse)

2.2.2.2 CLASSEMENT:

Le classement est établi par référence à la somme des points obtenus par chaque équipe selon les résultats à chaque rencontre durant la deuxième phase de la compétition.

En cas d'égalité entre deux équipes ou plus, il sera procédé différemment selon si le classement est provisoire ou final :

2.2.2.2.1 CAS D'EGALITE AU CLASSEMENT PROVISoire:

Lors du classement provisoire (avant la dernière journée du championnat « Aller et Retour » de la 2^{ème} phase) s'établi en tenant compte des confrontations durant la 2^{ème} phase :

1. Recourir au goal différence sur tous les matchs joués lors de cette deuxième phase.
2. Meilleure attaque sur tous les matchs joués lors de cette deuxième phase.
3. Si l'égalité persiste, le classement se fera avec la mention ex æquo par ordre alphabétique.

2.2.2.2.2 CAS D'EGALITE AU CLASSEMENT FINAL

En cas d'égalité de points à l'issue de la dernière journée retour de cette phase entre deux ou plusieurs équipes, il sera fait application des dispositions particulières suivantes :

1. Du nombre de points obtenus lors de leurs confrontations directes de l'aller et du Retour lors de cette deuxième phase.
2. En cas d'égalité il sera fait application du meilleur goal différence de leurs confrontations directes de l'aller et du retour (buts marqués moins buts encaissés) de cette deuxième phase de la compétition.
3. Si l'égalité persiste, l'équipe ayant marqué le plus de buts chez l'adversaire dans leurs confrontations directes, sera la mieux classée, (*somme des buts marqués lors des matches en déplacement pour le cas de l'égalité de plus que deux équipes*)
4. Si l'égalité persiste il sera fait application du meilleur goal différence de toutes les rencontres disputées durant cette deuxième phase.
5. Si l'égalité persiste il sera fait application de la meilleure attaque dans toutes les rencontres disputées durant cette deuxième phase.
6. Si l'égalité persiste encore le départage se fera par référence du nombre de points obtenus lors de la première phase de la compétition.
Si l'égalité persiste il se fera application du meilleur goal différence de toutes les rencontres disputées lors de la première phase
7. Si l'égalité persiste il se fera application de la meilleure attaque sur toutes les rencontres disputées lors de la première phase de la compétition.
8. Si l'égalité persiste toujours le classement se fera par tirage au sort.

NB : Si l'égalité concerne trois équipes ou plus et que lors d'une étape l'une des équipes se détache et que l'égalité continue à persister entre le reste des équipes, le départage se fera en revenant depuis le début de la procédure (point n°1).

2.2.2.3 CALENDRIER

Les équipes, selon leur classement en première phase, par référence au total des points ,seront placées dans le schéma de compétition ci- dessous qui donnera lieu au calendrier suivant :

GROUPE1	
2A	2C
3A	3C
4A	4C

GROUPE1			
journée 1	2A / 3A	2C / 4C	3C / 4A
Journée 2	3A / 2C	4A / 2A	4C / 3C
Journée 3	2A / 4C	2C / 3C	3A / 4A
Journée 4	2C / 4A	3C / 2A	4C / 3A
Journée 5	4A / 4C	3C / 3A	2A / 2C

GROUPE 2	
2B	2D
3B	3D
4B	4D

GROUPE 2			
journée 1	2B / 3B	2D / 4D	3D / 4B
Journée 2	3B / 2D	4B / 2B	4D / 3D
Journée 3	2B / 4D	2D / 3D	3B / 4B
Journée 4	2D / 4B	3D / 2B	4D / 3B
Journée 5	4B / 4D	3D / 3B	2B / 2D

A l'issue de cette phase :

- L'équipe classée première dans chaque poule accède et se maintient à la division Nationale A féminine pour la saison sportive suivante (2022-2023).
- Les équipes classées deuxièmes de leurs poules respectives disputeront le barrage pour le maintien à la division nationale A féminine pour la saison sportive 2021-2022 (6A vs 2ème G1 et 6B vs 2ème G2)
- Le reste des équipes formeront la division Nationale B pour la saison sportive 2021-2022

REMARQUES GENERALES

1. Tous les matchs du championnat de la division nationale « A » seniors Dames ainsi que les matchs de la Coupe de Tunisie seront désignés dans des salles. Les clubs ne disposant pas de salles recevront dans les salles les plus proches et disponibles.
2. Tout match de Championnat reporté pour une raison quelconque sera joué au cours de la même semaine ou au cours de la semaine qui suit selon la disponibilité du calendrier général dans la même salle ou la salle la plus proche (**en cas d'indisponibilité de la salle**)
3. Pendant les trois dernières journées pour chacune des deux phases aucun motif ne sera pris en considération pour toute demande de report d'une rencontre. L'équipe défaillante perdra son match par forfait, sauf cas de force majeure accepté par le bureau de la Ligue Nationale HBF.
4. Le principe est qu'aucune modification du calendrier général ne sera introduite pour les compétitions internationales des clubs si celles-ci ne sont pas programmées à des dates précises au préalable.
5. Le démarrage de la phase retour ne se fait qu'après la mise à jour de tous les matchs de la phase aller et de l'homologation de leurs résultats respectifs.
6. Organisation et autres prédispositions:
7. Les obligations relatives à l'organisation incombent aux clubs recevant ou désignés en Premier. Ces obligations comportent outre celles stipulées aux règlements généraux de la FTHB, les obligations suivantes :

3.1 Obligation d'information

Le club recevant ou désigné en premier est tenu d'envoyer au plus tard une heure après la fin de la rencontre la feuille de match au siège de la Ligue Nationale pour les matchs de Championnat sur le mail :

Lnhbf@FederationHandball.tn ou par Fax N° 71238096 et au siège de la FTHB pour les matchs de Coupe sur le mail : contact@federationhandball.tn ou par Fax N°71282566.

Les correspondances de la Ligue Nationale de HBF ne se feront qu'aux adresses mail délivrées par les clubs.

3.1.1 BILLETTERIE :

Selon Règlements généraux de la FTHB.

3.1.2 OBLIGATION DE SECURITE ET DE COUVERTURE SANITAIRE:

Les frais relatifs à l'assistance en matière de sécurité et de santé sont à la charge du club recevant.

3.1.3 OBLIGATION EN VERS LE SERVICE DE CONTROLE ANTIDOPAGE:

Le club recevant doit mettre à la disposition de l'équipe du contrôle antidopage de l'Agence Nationale Anti-dopage un local ainsi que la quantité de boissons indiquée en pareilles circonstances.

3.1.4 OBLIGATION ENVERS LES TECHNICIENS VIDEO.

Le club recevant est tenu d'autoriser l'accès à la salle aux techniciens vidéo mandatés par la Fédération ou la Ligue Nationale pour assurer la couverture vidéo de la rencontre et doit tout mettre en œuvre pour leur faciliter l'exécution de leur mission. Les techniciens vidéo accrédités seront munis d'une carte délivrée par la Fédération ou le cas échéant d'un ordre de mission délivré par la FTHB / LNHBF.

3.1.5 OBLIGATION ENVERS LES MEDIAS

Le club recevant est tenu d'autoriser l'accès à la salle aux medias (journalistes, commentateurs et techniciens) des différentes medias sur présentation de leurs cartes ou le cas échéant d'un ordre de mission délivré par la FTHB.

3.2 NB : Match perdu par pénalité + amende pour toute infraction éventuellement commise par les clubs à l'encontre des représentants des médias.



CALENDRIER DU CHAMPIONNAT DE L'ELITE SENIORS DAMES 2021/2022 PHASE I



POULE A							
DATE	J	M1		M2		J	DATE
25/12/2021	1	CA	AF Tazarka	ASF Sahel	OG	4	
	2	OG	CA	AF Tazarka	ASF Sahel	5	
	3	CA	ASF Sahel	OG	AF Tazarka	6	
POULE B							
DATE	J	M1		M2		J	DATE
25/12/2021	1	ESRj	ASM	EMS	MSHBF	4	
	2	MSHBF	ESRj	ASM	EMS	5	
	3	ESRj	EMS	MSHBF	ASM	6	
POULE C							
DATE	J	M1		M2		J	DATE
25/12/2021	1	ASF Teboulba	ASF Mahdia	CSFB	CSM	4	
	2	CSM	ASF Teboulba	ASF Mahdia	CSFB	5	
	3	ASF Teboulba	CSFB	CSM	ASF Mahdia	6	
POULE D							
DATE	J	M1		M2		J	DATE
25/12/2021	1	CSF Moknine	ASFZ	OMB	EZH	4	
	2	EZH	CSF Moknine	ASFZ	OMB	5	
	3	CSF Moknine	OMB	EZH	ASFZ	6	

L.N.H.F.
C.N.S.

23/11/2021



CALENDRIER DU CHAMPIONNAT DE LA NATIONALE A SENIORS DAMES 2021/2022 PHASE I



POULE A							
DATE	J	M1		M2		J	DATE
25/12/2021	1	ASEA	WT	AFHT	ASFK	4	
	2	ASFK	ASEA	WT	AFHT	5	
	3	ASEA	AFHT	ASFK	WT	6	
POULE B							
DATE	J	M1		M2		J	DATE
25/12/2021	1	ASF Sayada	ASF Mednine	ANFZ	ASF Gabes	4	
	2	ASF Gabes	ASF Sayada	ASF Mednine	ANFZ	5	
	3	ASF Sayada	ANFZ	ASF Gabes	ASF Mednine	6	
POULE C							
DATE	J	M1		M2		J	DATE
25/12/2021	1	RM	EXEMPT	ASRD	AH	4	
	2	AH	RM	EXEMPT	ASRD	5	
	3	RM	ASRD	AH	EXEMPT	6	
POULE D							
DATE	J	M1		M2		J	DATE
25/12/2021	1	ASF Monastir	ASHL	ASFMT	MS	4	
	2	MS	ASF Monastir	ASHL	ASFMT	5	
	3	ASF Monastir	ASFMT	MS	ASHL	6	

L.N.H.F.
C.N.S.

30/11/2021

NB / le démarrage de la compétition a été reporté au 02 janvier 2022.



تعيين مقابلات الجولة J01 للمرحلة 1 من البطولة الوطنية لقسم النخبة * كبريات * الموسم الرياضي 2022/2021



التاريخ	التوقيت	القاعة	الصف	الفريق المضيف	الفريق الزائر	الحكام	الميفاتيون	الملاحظات
POULE A								
2022/01/02	14:00	الفرجاتي	كبريات	النادي الافريقي	الجمعية التسنائية بتازركة			
2022/01/02	14:00	سوسة/ العوينات	كبريات	الجمعية التسنائية بالساحل	الأولمبي القفصي			
POULE B								
2022/01/02	14:00	المهدية/رخوابة	كبريات	الأمل الرياضي بالرغيش	المستقبل الرياضي المرسى			
2022/01/02	14:00	المنزه/هادي حقةشة	كبريات	المنزه الرياضي	مقرين الرياضية لكرة اليد التسنائية			
POULE C								
2022/01/02	14:00	طبلية	كبريات	الجمعية التسنائية بطبلية	الجمعية التسنائية بالمهدية			
2022/01/02	14:00	بنزرت/القطناسي	كبريات	النادي الرياضي لفتيات بنزرت	الحمام الرياضية بمتوبة			
POULE D								
2022/01/02	14:00	المكتين	كبريات	نادي الرياضة التسنائية بالمكتين	الجمعية التسنائية بزغوان			
2022/01/02	14:00	سليمان	كبريات	يرتقال منزل بوزلفة	الزهراء لكرة اليد			

ملاحظة :

- 1 - هذه التعيينات تلغي وتعوض ما سبقها
- 2 - على كافة الأندية تقديم ملفات الاجازات الى الجامعة التونسية لكرة اليد أو الى الرابطات الجهوية من أجل تأهيلهم لخوض مقابلات الجولة الأولى
- 3 - على كافة الاندية المضيفة القيام بجميع الاجراءات الادارية الخاصة بحجز القاعة
- 4 - الحرص على تطبيق ما جاء في البروتوكول الصحي الصادر عن وزارة الشباب والرياضة والادماج المهني مع الاستظهار بجواز التلقيح



تعيين مقابلات الجولة J02 للمرحلة 1 من البطولة الوطنية لقسم النخبة * كبريات * الموسم الرياضي 2022/2021



التاريخ	التوقيت	القاعة	الصف	الفريق المضيف	الفريق الزائر	الحكام	الميقاتيون	الملاحظات
POULE A								
2022/01/08	14:00	قصة	كبريات	الأولمبي القفصي	النادي الافريقي			
2022/01/08	14:00	تازركة	كبريات	الجمعية التسنائية بتازركة	الجمعية التسنائية بالساحل			
POULE B								
2022/01/08	14:00	مقرين	كبريات	مقرين الرياضية لكرة اليد التسنائية	الأمل الرياضي بالرجيش			
2022/01/08	14:00	المرسى	كبريات	المستقبل الرياضي المرسى	المنزه الرياضي			
POULE C								
2022/01/08	14:00	متوية	كبريات	الحمام الرياضي بمتوية	الجمعية التسنائية بطيوبة			
2022/01/08	14:00	المهدية/ر.خواجه	كبريات	الجمعية التسنائية بالمهدية	النادي الرياضي لفتيات بنزرت			
POULE D								
2022/01/08	14:00	الطيران / الملائين	كبريات	الزهراء لكرة اليد	نادي الرياضة التسنائية بالمكتين			
2022/01/08	14:00	زغوان	كبريات	الجمعية التسنائية بزغوان	يرتقال منزل يوزلفة			

ملاحظة :

- 1 - هذه التعيينات تلغي وتعوض ما سبقها
- 2 - على كافة الأندية تقديم ملفات الاجازات الى الجامعة التونسية لكرة اليد أو الى الرابطات الجهوية من أجل تأهيلهم لخوض مقابلات الجولة الأولى
- 3 - على كافة الاندية المضيفة القيام بجميع الاجراءات الادارية الخاصة بحجز القاعة
- 4 - الحرص على تطبيق ما جاء في البروتوكول الصحي الصادر عن وزارة الشباب والرياضة والادماج المهني مع الاستظهار بجواز التلقيح



تعيين مقابلات الجولة J03 للمرحلة 1 من البطولة الوطنية لقسم النخبة * كبريات * الموسم الرياضي 2021/2022



التاريخ	التوقيت	القاعة	الصف	الفريق المضيف	الفريق الزائر	الحكام	المبقاتيون	الملاحظات
POULE A								
2022/01/15	14:00	الفرجاني	كبريات	النادي الافريقي	الجمعية النسائية بالساحل			
2022/01/15	14:00	ققصة	كبريات	الأولمبي القفصي	الجمعية النسائية بتازركة			
POULE B								
2022/01/15	14:00	المهدية/رخواجة	كبريات	الأمل الرياضي بالرجيش	المتزه الرياضي			
2022/01/15	14:00	مقرين	كبريات	مقرين الرياضية لكرة اليد النسائية	المستقبل الرياضي المرسى			
POULE C								
2022/01/15	14:00	طيلية	كبريات	الجمعية النسائية بطيلية	النادي الرياضي لفتيات بنزرت			
2022/01/15	14:00	متوية	كبريات	الحمام الرياضي بمتوية	الجمعية النسائية بالمهدية			
POULE D								
2022/01/15	14:00	المكتين	كبريات	نادي الرياضة النسائية بالمكتين	برتقال منزل بوزلفة			
2022/01/15	14:00	الطيران / الملائين	كبريات	الزهراء لكرة اليد	الجمعية النسائية بزغوان			

ملاحظة :

- 1 - هذه التعيينات تلغي وتعوض ما سبقها
- 2 - على كافة الأندية تقديم ملفات الاجازات الى الجامعة التونسية لكرة اليد أو الى الرابطات الجهوية من أجل تأهيلهم لخوض مقابلات الجولة الأولى
- 3 - على كافة الأندية المضيفة القيام بجميع الإجراءات الادارية الخاصة بحجز القاعة
- 4 - الحرص على تطبيق ما جاء في البروتوكول الصحي الصادر عن وزارة الشباب والرياضة والادماج المهني مع الاستظهار بجواز التلقيح



بن مقابلات الجولة J01 للمرحلة 1 من البطولة الوطنية القسم الوطني "أ" * كيريات * الموسم الرياضي 2021/2022



التاريخ	التوقيت	القاعة	الصف	الفريق المضيف	الفريق الزائر	الحكام	الميقاتيون	الملاحظات
POULE A								
1	2022/01/02	14:00	ارباتة/فرحات حشاد	كيريات	التور الرياضي بأريانة	وفاق تطاوين		
2	2022/01/02	14:00	توزر	كيريات	الجمعية النسائية يتوزر	الجمعية النسائية بالقصرين		
POULE B								
3	2022/01/02	14:00	صيادة	كيريات	الجمعية النسائية بصيفة	الجمعية النسائية بمدنين		
4	2022/01/02	14:00	زغوان	كيريات	جمعية نسري زغوان	الجمعية النسائية بقباس		
POULE C								
5	2022/01/02	14:00	راس الجبل	كيريات	العهد الرياضي يراس الجبل	الهلال الرياضي		
POULE D								
6	2022/01/02	14:00	المتستير /ين جنات	كيريات	الجمعية النسائية بالمتستير	المستقبل الرياضي بحمام الأنف		
7	2022/01/02	14:00	متزل تميم	كيريات	الجمعية الرياضية بمتزل تميم	المكتاسي الرياضي		

ملاحظة :

- 1 - هذه التعيينات تلغي وتعوض ما سبقها
- 2 - على كافة الأندية تقديم ملفات الاجازات الى الجامعة التونسية لكرة اليد أو الى الرابطات الجهوية من أجل تأهيلهم لخوض مقابلات الجولة الأولى
- 3 - على كافة الاندية المضيفة القيام بجميع الاجراءات الادارية الخاصة بحجز القاعة
- 4 - الحرص على تطبيق ما جاء في البروتوكول الصحي الصادر عن وزارة الشباب والرياضة والادماج المهني مع الاستظهار بجواز التلقيح



بن مقابلات الجولة J02 للمرحلة 1 من البطولة الوطنية القسم الوطني "أ" * كبريات * الموسم الرياضي 2022/2021



التاريخ	التوقيت	القاعة	الصف	الفريق المضيف	الفريق الزائر	الحكام	الميقاتيون	الملاحظات
POULE A								
2022/01/08	14:00	القصرين	كبريات	الجمعية النسائية بالقصرين	النور الرياضي بأريانة			
2022/01/08	14:00	تطاوين	كبريات	وفساق تطاوين	الجمعية النسائية بتوزر			
POULE B								
2022/01/08	14:00	قابس	كبريات	الجمعية النسائية بقابس	الجمعية النسائية بصيادة			
2022/01/08	14:00	مدنين	كبريات	الجمعية النسائية بمدنين	جمعية تسري زغوان			
POULE C								
2022/01/08	14:00	الحي الرياضي	كبريات	الهلال الرياضي	رياض المتستير			
POULE D								
2022/01/08	14:00	المكناسي	كبريات	المكناسي الرياضي	الجمعية النسائية بالمستير			
2022/01/08	14:00	حمام الأنف/خلالة	كبريات	المستقبل الرياضي بحمام الأنف	الجمعية الرياضية بمنزل تميم			

ملاحظة :

- 1 - هذه التعيينات تلغي وتعوض ما سبقها
- 2 - على كافة الأندية تقديم ملفات الاجازات الى الجامعة التونسية لكرة اليد أو الى الرابطات الجهوية من أجل تأهيلهم لخوض مقابلات الجولة الأولى
- 3 - على كافة الأندية المضيفة القيام بجميع الإجراءات الادارية الخاصة بحجز القاعة
- 4 - الحرص على تطبيق ما جاء في البروتوكول الصحي الصادر عن وزارة الشباب والرياضة والادماج المهني مع الاستظهار بجواز التلقيح



بن مقابلات الجولة J03 للمرحلة 1 من البطولة الوطنية القسم الوطني "أ" * كبريات * الموسم الرياضي 2022/2021



التاريخ	التوقيت	القاعة	الصف	الفريق المضيف	الفريق الزائر	الحكام	الميقاتيون	الملاحظات
POULE A								
1	2022/01/15	14:00	أريانة/قرحات حشاد	كبريات	التور الرياضي بأريانة	الجمعية النسائية يتوزر		
2	2022/01/15	14:00	القصرين	كبريات	الجمعية النسائية بالقصرين	وفاق تطاوين		
POULE B								
3	2022/01/15	14:00	صيادة	كبريات	الجمعية النسائية بصيادة	جمعية تسري زغوان		
4	2022/01/15	14:00	قابس	كبريات	الجمعية النسائية بقابس	الجمعية النسائية بمدنين		
POULE C								
5	2022/01/15	12:00	المنستير /بن جتات	كبريات	رياض المنستير	العهد الرياضي براس الجبل		
POULE D								
6	2022/01/15	14:00	المنستير /بن جتات	كبريات	الجمعية النسائية بالمنستير	الجمعية الرياضية بمنزل تميم		
7	2022/01/15	14:00	المكناسي	كبريات	المكناسي الرياضي	المستقبل الرياضي بحمام الأنف		

ملاحظة :

- 1 - هذه التعيينات تلغي وتعوض ما سبقها
- 2 - على كافة الأندية تقديم ملفات الاجازات الى الجامعة التونسية لكرة اليد أو الى الرابطات الجهوية من أجل تأهيلهم لخوض مقابلات الجولة الأولى
- 3 - على كافة الأندية المضيضة القيام بجميع الاجراءات الادارية الخاصة بحجز القاعة
- 4 - الحرص على تطبيق ما جاء في البروتوكول الصحي الصادر عن وزارة الشباب والرياضة والادماج المهني مع الاستظهار بجواز التلقيح